



COMMUNE
MARIGNANE

ADAPTONS-NOUS ENCORE + À NOS SPÉCIFICITÉS

UN PLUi + PROCHE DE NOS TERRITOIRES

Notre défi

Appliquer un seul et unique règlement du PLUi pour les 18 communes du Territoire, tout en permettant à des projets spécifiques de se réaliser dans nos communes.



Grâce aux orientations
d'aménagement et de
programmation (OAP)
sectorielles !

Les OAP sectorielles sont facultatives. Elles complètent le règlement du PLUi, là où des projets particuliers doivent voir le jour. Sur un secteur précis, elles définissent les grandes lignes des projets futurs et garantissent leur intégration durable dans l'environnement urbain, paysager et naturel.

+ D'ORIENTATIONS POUR BIEN AMÉNAGER

Chaque OAP sectorielle définit des objectifs en matière d'aménagement, d'habitat, de transports-déplacements, de développement économique ou d'équipements d'un secteur à urbaniser.

- L'OAP sectorielle « d'intention » définit les grands principes du projet et les modalités de son intégration dans le contexte environnant.
- L'OAP sectorielle de « composition » précise plus finement les caractéristiques du projet : formes urbaines, implantations...

+ DE PROJETS SUR MA COMMUNE

Parmi la cinquantaine d'OAP sectorielles du Territoire Marseille Provence, deux concernent directement ma commune :

L'OAP des Beugons

- Dans le périmètre actuel de l'aéroport, création d'une cité aéroportuaire (bureaux et activités) ;
- Création d'une petite offre de logements complémentaire ;
- Renforcement des accès au site et création de cheminements doux ;
- Préservation des paysages, des espaces naturels et agricoles, et mise en valeur des milieux littoraux et humides par la création d'un observatoire lié à un pôle de loisirs.

L'OAP des Florides

- Poursuite du développement de la ZAC dans le respect de la programmation et de l'insertion paysagère et environnementale initiales.



DOCUMENT
PROVISOIRE

Les Beugons

Les Florides

Orientations d'aménagement et de programmation par vocations

- Habitat
- Mixte (habitat, services, commerces)
- Économie (bureaux, artisanats, entrepôts)
- Tourisme
- Valorisation des espaces naturels et agricoles



Source : IGN BDTopo2014, DGFIP Cadastre 2015
Agren 2017